

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - Gème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19-0030090

156252

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1268 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KOUHEN Abdellah

Date de naissance : 09.06.53

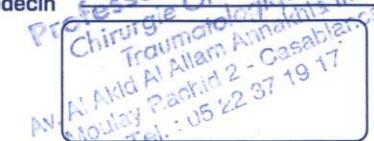
Adresse : 40 Rue DIAK OASIS Casablanca

Tél. : 06 61 36 93 06

Total des frais engagés : 283,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06.02.2003

Nom et prénom du malade : Baggali Nadia Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Douleur de la jambe droite

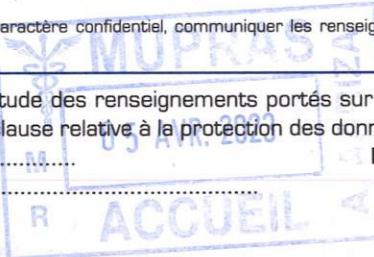
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/12/21 2023	G3		300,00	Chirurgie Orthopédique Traumatologique AV. AL AHD AL ALLAH Al Anakhla Im. A2 Moulay Rachid 2 - Casablanca Tel : 05 22 37 19 17

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Ang' le Rue d'Oran et Rue des Capitaines Oasis - Casablanca tel.:0522 25 02 88	06/09/93	183,10

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <i>Anglo-oumarienne</i> <i>Professeur BLAIS</i> <i>Chirurgie Orthopédique</i> <i>Traumatologique</i> <i>Allam Annakhalia M.D.</i> <i>2 - Casabat</i> <i>7-19-17</i>	06/09/	Rx de la jambe mod 3 dt de fèvr	300,00

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



Le 06.02.23

Nom & prénom : Beqqali Nadia

Signes cliniques : douleurs de la jambe droite

Examen radiologique réalisé :

- Cliché de la jambe droite face et de profil.

Compte rendu

- Articulations respectées.
- Pas de lésions osseuses visibles.
- Minéralisation normale.

Professeur A. LAMINE  
Chirurgie Orthopédique  
et Traumatologique  
Al Amine Al Amine Anakha Im. A2  
Moulay Rachid 2 - Casablanca  
Tel : 05 22 37 19 17

CLINIQUE AL AMINE  
73, Angle Rue Ibn Jaljal  
et Abou Marouane Abdelmalek  
Tel: 0522 86 36 36 Fax: 0522 86 36 30



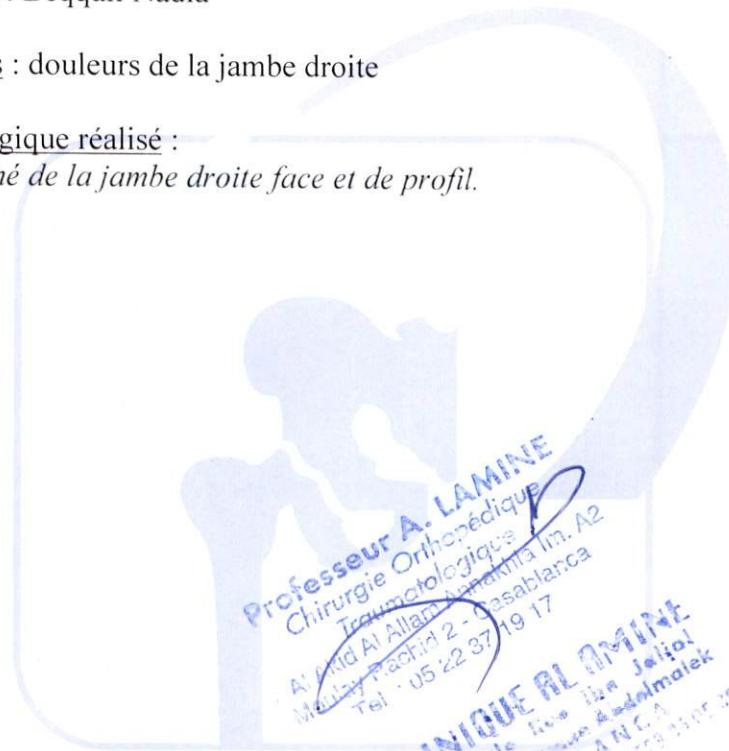
Le 06.02.23

Nom & prénom : Beqqali Nadia

Signes cliniques : douleurs de la jambe droite

Examen radiologique réalisé :

- Cliché de la jambe droite face et de profil.





مصحة الأمين  
Clinique Al Amine

**Professeur A. LAMINE**  
Chirurgie Orthopédique  
Traumatologique  
Av. Al Akid Al Allam Annakhla Im. A2  
Moulay Rachid 2 - Casablanca  
Tel. : 05 22 37 19 17

M<sup>me</sup> Beggali Nadia

133,60

2) Diovenor 600



1 - 0 - 0

49,50

3) lotion



0 - 0 - 1

187,10

PHARMA AL AMINE  
Angélique DiOra Cur sur Génie  
et Quasi des Parfums N°1  
Rue 0527 75 08 84  
Casablanca

**Professeur A. LAMINE**  
Chirurgie Orthopédique  
Traumatologique  
Av. Al Akid Al Allam Annakhla Im. A2  
Moulay Rachid 2 - Casablanca  
Tel. : 05 22 37 19 17

\* VIGNETTE

Lioton® 1000 gel  
tube de 50g O  
PPV 49DH50

133,60

Casablanca le .....

06/02/2023

FACTURE N° : 72/23

Nom & Prénom : Beqqali Nadia

Libellé	Coef.	Montant (dh)
Pr lamine	C3	300
Radio de la jambe dt de face et profil	Z	300
		600

Six cent dirhams

Professeur A. LAMINE  
Chirurgie Orthopédique  
et Traumatologique  
A. Alid Al Allam Annakha Im. A2  
Casablanca - Tel.: 05 22 86 36 36 (L.G) - Fax : 05 22 86 05 30 - E-mail : clinique\_alamine@hotmail.fr  
C.N.S.S. : 6237508 - PATENTE : 036361410 - R.C. : 93759 - C.N : 78000210009016 - I.F : 1087028 - ICE : 001533163000028

73، زنقة ابن جلجل و أبو مروان عبد المالك ( بين شارع أنوال و مولاي إدريس الأول ) حي المستشفيات - الدار البيضاء

73, Angle Rue Ibn Jaljal & Abou Marouane Abdelmalek - Quartier des Hôpitaux - (entre Bd. Anoual et Bd. My Idriss 1er)

CASABLANCA - Tél.: 05 22 86 36 36 (L.G) - Fax : 05 22 86 05 30 - E-mail : clinique\_alamine@hotmail.fr

C.N.S.S. : 6237508 - PATENTE : 036361410 - R.C. : 93759 - C.N : 78000210009016 - I.F : 1087028 - ICE : 001533163000028